

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>du mardi 08 décembre 2020 – 18 H 30</b></p>
--

Le conseil municipal de VOLLORE-VILLE, dûment convoqué le 03 décembre 2020, sous la présidence de M. le Maire, Pierre ROZE.

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Françoise GOUSSEF, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Olivier LEVIGNE, Wilfrid MOIGNOUX, Sarah HOSMALIN et Pierre DAMBRICOURT

Absents : Virginie ARNOLD, Philippe PICHON, Justine TOSONI

Procurations : Justine TOSONI à Pierre ROZE, Virginie ARNOLD à Nadine GOUILLOUX

Secrétaire de séance : Elodie JOLY

- Début de séance, avant l'arrivée de M. le Maire, par Nadine GOUILLOUX

**Les animations de Noël le week-end du 18/12.**

Chant des enfants, groupe de jazz, vente d'huîtres par l'A.P.E, décoration des chalets par les commerçants, compagnie Passion'nez (nécessité d'alimentation électrique et d'un espace au sol plat de 6 X 8m), boîtier forain à disposition. CHIGNORE ELEC doit intervenir pour cette opération électrique.

Le vendredi de 17 H 00 à 18 H 30, le samedi de 16 H 00 à 18 H 30 et le dimanche de 09 H 00 à 13 H 00. La communication sera possible uniquement à partir du 15/12 s'il y a autorisation de la Préfecture.

**Décoration sapins de Noël**

Fourniture des sapins auprès de l'Ass. Des Parents d'Elèves, sapins qui ont été achetés à Dubost

**Distribution des Colis des Anciens + Bulletin**

Ils sont à déposer dans les boîtes aux lettres (un duo serait bien), avec un paquet de 25 masques, et le bulletin municipal.

Valeur d'un colis = bon achat chez un commerçant de Vollore ou place de concert de 20 € avec règlement sur le budget CCAS

Adoption du PV du conseil municipal du 17/11/2020 à l'unanimité.

M. le Maire prend la parole pour faire un point quant à la visite de l'Architecte des Bâtiments de France dans la commune. Lors de cette visite, ils ont été interpellés par un des responsables de la paroisse pour leur projet de monte-personnes à l'extérieur de l'Église. Il est impossible d'installer une structure métallique contre l'Église.

## **BILAN de l'Architecte :**

### **Cantine Scolaire**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la nouvelle cantine scolaire dans l'ancienne Poste, il ne recommande pas d'arrondi mais des angles droits, conformes à l'architecture générale dans Vollore. Ok pour le bardage zinc, avec une couleur style écorce à privilégier.

Ok pour le déplacement de la fontaine de la Conche.

### **Maison ARCHIMBAUD**

Ok pour le puits de lumière dans la maison Archimbaud, mais il y a un problème de vue à l'angle de la rue du Château. Il faut laisser les entourages de fenêtres en pierre, importants sur la façade donnant sur la rue du Château, mais pas d'importance sur la façade à côté de Mme DERULLE. La verrière ne doit pas être vue de la rue.

### **Eglise**

Concernant le parvis de l'Église, il conseille de redresser l'angle pour avoir 3 mètres de large Ok pour la rue de la Grande Chaussade car il n'y a rien d'historique. Il décaisserait de 40 cm pour faciliter l'évacuation des eaux.

### **P.A.B.**

Ok pour la végétalisation des bâtiments sans toucher les crépis.

- Une partie de la rue des Tanneurs sera bitumée, et une partie empierrée.
- Réorganisation de l'entrée de la boulangerie, avec empierrement et rambarde, et un accès pour personnes à mobilité réduite (voir proposition 1).
- Ok pour le Plan d'Aménagement du Bourg.

## **Investissements 2021**

### **1) Engagements des crédits d'investissement début 2021**

Rappel : on est limité à 25 % des dépenses engagées pour les budgets.

### **2) Plans de financement des projets 2021**

#### **Garage :**

Travaux de toiture Chignor Bat (15 961 € HT). Devis l'an dernier de TBF sans reprise du crépi, et de Polat & Fils travaux ravalement – peinture avec reprise du crépi (16 916 € HT)

Total de 33 000 € HT, en autofinancement. Il faudrait voir avant juin, avant le départ à la retraite de M. P. LAROYE

D. MAYET demande s'il ne faudrait pas changer les fenêtres qui sont en simple vitrage. M. le Maire répond qu'il faut dans un premier temps faire l'aménagement extérieur (l'esthétique), et prévoir la suite des travaux dans un second temps.

Voir pour mettre le logo de la commune sur la façade.

➔ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

### **Aménagement du bourg :**

Pour rappel, pas de subvention sur la voirie.

Le P.A.B en 2 tranches. La 1<sup>ère</sup> : les places de l'Église & de la Conche, & la rue du Cros du Four, pour fin 2022. La 2<sup>nde</sup> : l'entrée Sud (en face du garage communal), la rue du Prieuré, la rue de la Grande Chaussade et l'entrée Nord.

Nouvel appel d'offres avec maîtrise d'œuvre pour pouvoir continuer le chantier avec l'entreprise de Haute-Loire. (Cabinet ALPAGES)

Dès cette fin de semaine, dépôt des dossiers de demande de subventions

Coût estimatif de l'opération = 800 000.00 € HT scinder en 2 tranches de 400 000 € chacune .

M. le Maire précise que cette opération est éligible au titre de la DETR 2021 ; de la DSIL 2021 ;

Conseil Départemental

**→ VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

### **Cantine Scolaire:**

FIC utilisé de 56 459 € sur les 252 500 € de base.

Bonus pour la transition énergétique (changement du mode de chauffage & l'isolation).

Projet 2022 de TDM qui a pour but de financer le nouvel équipement de la cantine. Celui de la nouvelle cantine sera pris en charge en totalité par TDM.

Pour information, le Conseil Départemental peut financer avec le domaine social, le portage des repas aux anciens. La commune facturerait et TDM refacturerait à la commune. -> à réfléchir : cantine scolaire & repas du 3<sup>ème</sup> âge.

Présentation du projet du cabinet d'Architectes ESTIER – LECHUGA de Ceyrat.

Demande de permis de construire à déposer.

On aura les 15 % du C.A.R si l'ordre de service (commande) est donné au plus tard en juin 2021.

Coût estimatif des travaux = 348 100.00 € HT pour lesquels on sollicite le FIC 2021 ; la DETR 2021 ; la DSIL 2021, Région au titre du bonus relance

**→ VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

### **Maison Archimbaud :**

Réfléchir sur la finalité du projet, et établir un budget prévisionnel. La toiture est sûrement à prévoir.

Coût estimatif des travaux d'aménagement d'une maison d'hébergement, de travail et de création pour 2022 – 2023 = 1 086 228 € HT

Sollicitation de demande de subventions au titre de la DETR 2022 = 30 % ; DSIL 2022 = 10 % ; Contrat Ambition Région = 40 %

**→ VOTE à l'unanimité, pas d'abstention, pour l'inscription au projet d'investissement.**

### **Interconnexion réseaux AEP Vollore-Ville - Courpière :**

Ce projet est en attente de réponse de la Mairie de Courpière pour l'interconnexion . La proposition de la convention sera représentée en décembre au conseil municipal de Courpière

Coût estimatif des travaux = 120 000 € HT

Demande de subvention possible dès le 15/10/2021 au titre de l'agence de l'Eau, du Département

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

### **Voirie :**

Demande d'une DETR (à hauteur de 30 % pour 100 000 € de projet) pour l'enrobé.

Courrier envoyé à la mairie de STE AGATHE pour demander environ 12 000 € (soit 40 %) pour le chemin de BARRY puisque'une partie du chemin est sur la commune de STE AGATHE La mairie est d'accord pour le bitume, l'entreprise Colas est d'accord sur le principe.

Au lieu-dit Chez Piraud, un problème persiste d'infiltration d'eau sous la route à régler avant de faire les travaux

Prévision programme voirie 2021 : 85 655.75 € HT : Le Mas Haut, Piraud, L'Etaynat (les Fougères), Barry

Dominique MAYET propose qu'il faudrait faire un prévisionnel de la voirie pour les chemins.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

### **3) Éclairage LED (via SIEG)**

50 % financés par le SIEG par programme. Plusieurs propositions :

- Un programme pour la totalité de la commune, pour un montant de 136 890 € H.T. avec un retour sur investissement sur 6,4 ans et une économie de 8 477 € ;
- Un programme pour rénovation du parc d'éclairage avec 237 lanternes, pour un montant de 73 440 €. Avec un retour sur investissement sur 5,5 ans et une économie de 5 000 € ;
- Un programme pour le changement de 48 lanternes, pour un montant de 43 200 €. Avec un retour sur investissement sur 5,5 ans et une économie de 2 000 €.

→ **VOTE à l'unanimité, pour faire la demande.**

#### **I. FIC**

Report du solde.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

#### **II. Vente sectionale Louchamp**

Rénovation d'une ancienne écurie par M. et Mme CHASTEL pour faire des logements. Ils souhaitent acheter la parcelle n° 278.

Il s'agit d'un terrain sectional donc il y a obligation de faire voter les habitants de Louchamp.

Il y aura une nouvelle délibération à la date demandée par le notaire. Il faut organiser le droit de vote : résultat à la majorité des personnes convoquées.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

### **III. Tarifs 2021 (applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2021)**

#### **1) Concession et Colombarium**

CONCESSION : 50 €/m<sup>2</sup> pour 50 ans, 35 €/m<sup>2</sup> pour 30 ans.

CASE COLOMBARIUM : 500 € pour 50 ans, 350 € pour 30 ans, + 200 € pour la porte.

Les sommes perçues reviennent à la commune

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

#### **2) Location de la salle et du matériel – mobilier - vaisselle**

Le tarif dépend du type de manifestation et selon si les loueurs sont extérieurs à VOLLORE ou non, s'il y a chauffage ou vaisselle inclus ou non. Une caution ménage est demandée à hauteur de 200 €, et pour les dégradations 300 €.

Tarifs de location 2020 (salle Espace Chignore) – mobilier – vaisselle : maintenus

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention**

#### **3) Mecalac**

52 €/heure s'il y a des travaux à proximité.

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention, le tarif est maintenu**

#### **4) Eau**

- Ouverture ou fermeture avec pose ou dépose de compteur = 31 €
- Changement de compteur suite gel = 95 €

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention. Le tarif 2020 est maintenu.**

#### **5) Travaux Eau et / ou Assainissement**

- Accès au réseau – droit de raccordement = 275 €
- Facturation à l'abonné des fournitures, M.O., location de matériel, frais d'intervenants extérieurs, Mécalac, ...

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention ; Tarif 2020 maintenu**

#### **IV. Délibération suite emploi Agence Postale**

Accord est donné à M. le Maire, pour la facturation aux Communes de La Renaudie et d'Olmet des frais rattachés à l'emploi de Mme Sylvie Guillot ou personnel de remplacement (salaires, formations, frais de déplacements, autres participations, ...)

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

#### **V. Loyers des campings**

Les exploitants demandent la gratuité du loyer du mois de novembre 2020.

Décision acceptée pour l'annulation des loyers du Camping de Montbartoux et du Grün de Chignore

→ **VOTE à l'unanimité, pas d'abstention.**

#### **VI. Infos**

##### **1) Camping du Montarbox**

Problèmes importants suite à la tempête de décembre 2019 sur l'installation des panneaux solaires : soulèvement des bavettes. L'entreprise Thiers Chauffage peut intervenir, mais avec le soutien d'un couvreur-zingueur.

##### **2) Chemin du Châtelet**

Le chemin doit être empierré pour pouvoir être accessible et faciliter les travaux, et notamment la coupe de douglas à charge par les intervenants.

##### **3) Labels**

La réglementation a changé. Le classement est valide pour 12 ans. Et la bonification financière est de 15 à 20 %.

#### **VII. Questions Diverses**

- Le jardin et la bibliothèque doivent être pris en charge par des commissions ;
- La boulangerie CROZE d'Escoutoux envisage de racheter le fonds de commerce, pour une exploitation au 01/01/21 ;
- La maison du Rongeron, à côté de la scierie : un arrêté de péril est à reprendre, car à ce jour, aucun changement.

Fin de séance à 22 H 25.